



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 25 juin 2021
affiché ou publié le vendredi 25 juin 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210625-lmc1H25343H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H25343H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 24 juin 2021

n° 103-21

Objet : *RS - Passation d'avenants aux lots 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du marché de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry*

- date de convocation le 18 juin 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi vingt-quatre juin dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 23

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	
Barby	Christophe Pierreton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Pierre Brun - Alain Caraco - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Grégory Basin à Josette Rémy - de Arthur Boix-Neveu à Christophe Pierreton - de Alexandre Gennaro à Josette Rémy

• conseillers excusés : 26

Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Christian Berthomier - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Eric Delhommeau - Pierre Duperier - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Marcel Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marie Perrier - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Alain Thieffinat - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 24 juin 2021

délibération n° 103-21

objet **RS - Passation d'avenants aux lots 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du marché de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond a fait l'objet d'un marché de travaux de remise à niveau et de sécurisation, dans le cadre du plan piscines.

Par décision n° 016-20 du 30 janvier 2020, les lots du marché ont été attribués aux entreprises les mieux-disantes pour les lots 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 aux entreprises suivantes :

- lot 2 (gros œuvre, charpente métallique) à Eiffage Construction pour 202 025 € HT. Ce lot a fait l'objet d'un avenant n° 1 de 9 261 € HT et d'un avenant n° 2 de 44 234,89 € HT, portant le lot à 255 520,89 € HT,
- lot 3 (couverture, étanchéité, bardage) à Alp'Acier Etanchéité pour 15 090 € HT. Ce lot a fait l'objet d'un avenant n° 1 de 4 624,60 € HT, portant le lot à 19 714,560 € HT,
- lot 5 (serrurerie) à Chartreuse Métal pour 93 125,22 € HT,
- lot 6 (menuiseries intérieures) à Jérôme Durand Menuiserie Savoisiennne pour 26 109,98 € HT,
- lot 7 (isolation, finitions, plafonds) à Albert et Rattin pour 245 092,17 € HT. Ce lot a fait l'objet d'un avenant n° 1 de 38 763,64 € HT, portant le lot à 283 855,81 € HT,
- lot 8 (carrelage, faïence) à La Rhodanienne de Carrelage pour 142 955,05 € HT,
- lot 9 (équipement des vestiaires) à Navic pour 109 149 € HT,
- lot 10 (chauffage, ventilation, climatisation) à Inthersanit pour 723 043,72 € HT,
- lot 11 (plomberie) à Mino pour 40 581,93 € HT,
- lot 12 (électricité) à Bouygues Energies pour 229 218,88 € HT.

Lot 2 (gros œuvre, charpente métallique)

Le présent avenant n° 3 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- bilan des reprises en sous-œuvre, suppression de voile en agglomérés et enduit, sciage d'une allège, adaptation de l'escalier intérieur,
- prolongement de la désinfection de la base-vie pour lutter contre la propagation de la Covid19, modification du panneau de chantier,
- reprises des pédiluves,
- modification d'un voile en agglomérés,
- réfection du palier d'entrée principale,
- bouchement d'une ancienne porte d'accès à l'ancien local d'un tableau électrique,
- modification des quantités de flocage,
- diverses reprises de finitions d'encadrements et de bouchements.

Au global, ces adaptations représentent une moins-value de 8 571,35 € HT sur le montant du marché, soit une diminution de 4,24%.

Montant du marché initial	202 025,00 € HT
Montant de l'avenant n° 1	9 261,00 € HT
Montant de l'avenant n° 2	44 234,89 € HT
Montant de l'avenant n° 3	- 8 571,35 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	246 949,54 € HT + 22,23 %

Lot 3 (couverture, étanchéité, bardage)

Le présent avenant n° 2 a pour objet la prise en compte de l'adaptation suivante intervenue en cours de chantier, qui a fait l'objet de prix nouveaux :

- traitement du joint de dilatation vertical par l'extérieur.

Au global, cette adaptation représente une plus-value de 630,00 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 4,17 %.

Montant du marché initial	15 090,00 € HT
Montant de l'avenant n° 1	4 624,60 € HT
Montant de l'avenant n° 2	630,00 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	20 344,60 € HT + 34,82 %

Lot 5 (serrurerie)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- dépose et évacuation des gaines verticales non conservées dans la halle bassin,
- modification des habillages de gaines pour assurer l'étanchéité à l'air,
- plus-value pour finition anodisée des gaines dans la halle bassin,
- modification des quantités de garde-corps, suppression du remplacement de la porte du quai de chargement.

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 9 250,70 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 9,93 %.

Montant du marché initial	93 125,22 € HT
Montant de l'avenant n° 1	9 250,70 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	102 375,92 € HT + 9,93 %

Lot 6 (menuiseries intérieures)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- ajout d'une porte de dégagement annexe pour le poste caisse,
- modification de la banque d'accueil,
- modifications des blocs-portes, vitrines d'affichage, trappes de visites et signalétique.

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 2 171,03 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 8,31 %.

Montant du marché initial	26 109,98 € HT
Montant de l'avenant n° 1	2 171,03 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	28 281,01 € HT + 8,31 %

Lot 7 (isolation, finitions, plafonds)

Le présent avenant n° 2 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- suppression de caisson d'habillage et de joues en retombées, doublage toute hauteur entre sanitaires et bureaux, encoffrement de gaine et rebouchage, démolition de cloison entre bureaux, habillage de châssis,
- doublage de cloison existante vitrée dans les bureaux R+2, doublage de cloison en bois dans l'espace bien-être, suppression de doublage demi-stil,
- habillage en tableau du châssis entre hall d'entrée et halle bassin,
- peinture sur faïence,
- ragréage et sol souple dans les bureaux, reprise du faux-plafond du sas des accès aux douches, reprise de peinture, suppression de couvre-joint.

Au global, ces adaptations représentent une moins-value de 441,47 € HT sur le montant du marché, soit une diminution de 0,18 %.

Montant du marché initial	245 092,17 € HT
Montant de l'avenant n° 1	38 763,64 € HT
Montant de l'avenant n° 2	- 441,47 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	283 414,34 € HT + 15,63 %

Lot 8 (carrelage, faïence)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- suppression d'étanchéité liquide, réalisation d'une chape mince, réalisation de forme de pente au droit de siphons ajoutés.

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 1 378,68 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 0,96 %.

Montant du marché initial	142 955,05 € HT
Montant de l'avenant n° 1	1 378,68 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	144 333,73 € HT + 0,96 %

Lot 9 (équipement de vestiaires)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- modification de quantités d'équipements,
- agrandissement des plans des vasques des sanitaires publics,
- ajout de tablettes pour les casiers scolaires, inversion du sens portes/placards techniques.

Au global, ces adaptations représentent une moins-value de 800,00 € HT sur le montant du marché, soit une diminution de 0,73 %.

Montant du marché initial	109 149,00 € HT
Montant de l'avenant n° 1	- 800,00 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage de diminution du marché</i>	108 349 € HT - 0,73 %

Lot 10 (chauffage, ventilation, climatisation)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- ajout de ballons tampons sur l'unité thermodynamique, modification de la répartition des buses de soufflage en plénum de la halle bassin,
- ajout de CCF (couplage chaleur-force), modification de réseaux de plomberie pour le passage des gaines de ventilation,
- reprise des colonnes VMC et CCF,
- modification du modèle rideau d'air chaud par modèle encastrable,
- remplacement des pompes du circulateur sur le réseau de chauffage par radiateurs,
- ajout d'une commande boost air neuf sur l'armoire MNS,
- suppression de prestations de déposes de réseaux existants, modification d'alimentation de l'armoire électrique écoénergie, dépose d'anciens réseaux de liaison chaude de la patinoire pour la création du caisson coupe-feu du dojo.

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 16 164,03 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 2,23 %.

Montant du marché initial	723 043,72 € HT
Montant de l'avenant n° 1	16 164,03 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	739 207,75 € HT + 2,23 %

Lot 11 (plomberie)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- raccordement de sanitaires provisoires pour le personnel administratif de la piscine pendant les travaux,
- modification du réseau d'évacuation des siphons des plages pour permettre le passage des gaines de ventilation,
- dépose d'anciens bacs collecteurs de fuite en plafond du dojo,
- raccordement de robinets de puisage et dévoiement du réseau du pédiluve extérieur,
- modification de l'évacuation de WC existants, reprise des évacuations des siphons des vestiaires de groupes, modification de l'évacuation du pédiluve PMR, modification du réseau pour passage de gaine, modification du réseau WC en chasse directe et reprise de l'ancien réseau en fonte, modification du modèle douche espace bien-être avec sélection de température,
- fourniture de deux sèche-maillots,
- reprise des siphons des pédiluves de groupes,
- raccordement de deux siphons supplémentaires pour les vestiaires publics,
- remplacement d'anciens réseaux en fonte du dojo,
- remplacement du lavabo PMR par un lave-main, suppression du test légionnelle.

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 17 562,65 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 43,28 %.

Montant du marché initial	40 581,93 € HT
Montant de l'avenant n° 1	17 562,65 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	58 144,58 € HT + 43,28 %

Lot 12 (électricité)

Le présent avenant n° 1 a pour objet la prise en compte des adaptations suivantes intervenues en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- déplacement des réseaux électriques existants sur gaines en rez-de-chaussée,
- modification des armoires de distribution électrique,
- travaux de complément du système de sécurité incendie,
- travaux complémentaires pour le raccordement du système de contrôle d'accès,
- modification du type de câble pour le réseau de sonorisation,
- bilan de modification sur les luminaires et les prises de courant,
- ajout et raccordement d'un coffret CTA (centrale de traitement d'air) pour le dojo et les vestiaires, reprises des filins de sécurité des luminaires des vestiaires publics et reprise de l'étude d'éclairage.

Au global, ces adaptations représentent une plus-value de 34 050,23 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 14,85 %.

Montant du marché initial	229 218,88 € HT
Montant de l'avenant n° 1	34 050,23 € HT
Nouveau montant du marché <i>Pourcentage d'augmentation du marché</i>	263 269,11 € HT + 14,85 %

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur à 214 000 € HT et de leurs avenants.

Vu la décision n° 016-20 du Bureau du 30 janvier 2020 approuvant l'attribution des marchés de travaux,

Vu la décision n° 047-20 du Bureau du 22 octobre 2020 approuvant la passation d'un avenant au lot 1b,

Vu la décision n° 2020-091 D du vice-président du 19 mai 2020 approuvant la passation d'un avenant n° 1 au lot 2,

Vu la décision n° 001-21 du Bureau du 28 janvier 2021 approuvant la passation d'avenants aux lots 1b, 2, 3, 4 et 7,

Vu les marchés n° F20003, F20004, F20006, F20007, F20008, F20009, F20010, F20011, F20012, F20013,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 10 juin 2021,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la passation d'avenants n° 1 aux lots 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12, d'avenants n° 2 aux lots 3 et 7 et d'un avenant n° 3 au lot 2 du marché de travaux de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamon

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 103-21

Objet de l'acte :	RS - Passation d'avenants aux lots 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du marché de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	25 juin 2021
Annexe(s) :	lot 10 avenant 1, lot 11 avenant 1, lot 12 avenant 1, lot 2 - avenant 3, lot 3 avenant 2, lot 5 avenant 1, lot 6 avenant 1, lot 7 avenant 2, lot 8 avenant 1, lot 9 avenant 1

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210625-lmc1H25343H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25343H1

Date de transmission en Préfecture :	25 juin 2021
Date de réception en Préfecture :	25 juin 2021
Période d'affichage :	du au